



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 28 juin 2024

Un taux de mortalité par accident routier trois fois plus élevé au Bas-Saint-Laurent que dans le reste du Québec : les élu-es municipaux réitèrent l'urgence d'offrir d'autres options de transport à la population!

Réunis à Matane, le vendredi 28 juin, les élu-es municipaux membres de la TREMBSL ont accueilli avec de vives inquiétudes les données du récent Portrait régional de surveillance des traumatismes routiers au Bas-Saint-Laurent que leur a présenté le Dr Sylvain Leduc, directeur de la Santé publique au CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Ce portrait, qui place la région parmi celles du Québec où la sécurité routière est la plus à risque, a suscité de fortes réactions parmi les membres de TREMBSL. La surreprésentation des jeunes de 16 à 21 ans dans les décès et les hospitalisations causés par un trauma routier préoccupe d'autant plus les élu-es municipaux. En effet, alors que ces jeunes représentent 5,5% de la population régionale, ils comptent pour 10,3% des décès et 9,2% des hospitalisations.

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL, est très préoccupé par ce portrait. Il est persuadé qu'une offre de transport collectif adaptée aux besoins des différents groupes de la population pourrait faire une différence et aider à diminuer l'exposition des jeunes aux risques d'accidents routiers. « C'est vraiment inquiétant. Nos jeunes sont, en quelque sorte, pris en otage par le seul mode de transport qui s'offre à eux : l'auto solo. Ces données nous confirment une fois de plus qu'on doit offrir d'autres options de transport à nos populations. Pour cela, nous devons mettre en route notre stratégie régionale de transport collectif, pilotée par la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent » a déclaré monsieur Paradis. « Nous sommes en attente d'une rencontre avec le cabinet du premier ministre sur ce dossier », ajoute-t-il.

Dans son rapport, la direction de la Santé publique recommande la bonification du transport collectif régional comme l'une des solutions à mettre en place pour réduire les risques d'accidents routiers. Elle explique que la taille et la composition du parc automobile de la région représentent des facteurs aggravants de la sécurité routière et que le Bas-Saint-Laurent est l'une des régions au Québec comptant le plus grand nombre de véhicules par habitant, avec une prépondérance de VUS et de camions légers.

« La sécurité routière sur nos territoires est problématique. Notre dépendance à l'automobile est l'une des grandes responsables, mais la situation est aussi exacerbée par l'étendue de notre territoire et de son réseau routier et par le nombre élevé de kilomètres parcourus par habitant. Nous avons un travail important à faire pour changer la culture et les habitudes de mobilité de nos populations. Les données nous indiquent que l'écart se creuse entre notre région et la moyenne québécoise, c'est inacceptable! On doit renverser cette tendance et investir massivement et prioritairement dans le transport collectif régional. C'est une clé d'avenir pour améliorer la santé et la sécurité de notre population! » souligne Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles et vice-président de la TREMBSL.

Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui et membre de l'exécutif de la TREMBSL, estime que ce portrait met également en lumière une situation problématique sur les routes secondaires qui ne doit pas être sous-estimée. « Le portrait de la santé publique nous alerte sur des zones de risque qui se situent à l'extérieur des grands axes routiers et nous devons y porter une attention particulière. Il est urgent d'agir! Nous devons sécuriser davantage ces voies routières, tout en accélérant la mise en place d'un service de transport collectif structurant sur tout le territoire! Les trajets projetés par notre Régie de transport collectif ont justement été pensés pour soutenir la mobilité à l'intérieur et entre sept des huit MRC bas-laurentiennes, incluant les municipalités qui ne sont pas situées le long des grands axes routiers », explique madame Blanchette, qui est également vice-présidente de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent. « Nos populations sont prêtes à faire cette transition si les services offerts répondent à leurs besoins de mobilité. Nous sommes prêts à déployer ce projet aussitôt que nous aurons reçu la réponse du gouvernement à la demande de majoration de la taxe sur les carburants de 0,02\$/litre, par la Régie de transport », ajoute-t-elle.

Rappelons qu'un sondage réalisé par la firme Segma Recherche sur le transport collectif au Bas-Saint-Laurent, diffusé le 12 juin dernier par la TREMBSL, indique que 89% de la population régionale est favorable à la bonification du transport collectif intra et inter-MRC et que 54% de la population dit vouloir utiliser ce service bonifié. Cette proportion est plus élevée chez les 18-34 ans.

Pour en savoir plus sur la Régie de transport collectif du Bas-Saint-Laurent : [cliquez ici](#)

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : [Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent](#)

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438
sduchaine@crdbsl.org